PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES

MUNICIPALITÉ
LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme

Le Conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 14 juillet 2025, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal temporairement relocalisée au 2002, rue des Lilas, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
Route des Tulipes Lot 4 464 976 (lot projeté 6 625 700) Demande numéro : 2025-20023	Autoriser un garage attenant dont : • la superficie d'implantation au sol représente 47 % de la superficie du bâtiment principal, alors que le maximum permis est de 40 %; • la façade avant occupe 100 % de la largeur de la façade avant du bâtiment, alors que le maximum permis est de 40 %.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca

Donné à La Conception le 27 juin 2025

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Claude Piché, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 27 juin 2025

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 27 juin 2025

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe